

## Aider vos patients à se (re)mettre à l'activité physique

1

En tant que médecin,

- Je fais une prescription d'activités physiques

- J'envoie mon patient vers la coordinatrice Maison Sport Santé :

Adeline SCHIRMER

MSSanté : [sportsante.pyreneesbearnaises.64400@na.mssante.fr](mailto:sportsante.pyreneesbearnaises.64400@na.mssante.fr)

Tel : 06.30.59.09.17

Paaco : Dans intervenants, ajouter avec le "+" et

trouver dans structures - recherche par nom :

MSP du Piémont Oloronais (MSPO) -

Maison Sport Santé Pyrénées Béarnaises



Pour personne sédentaire et/ou  
porteuse de pathologie(s)  
chronique(s),  
éloignée de la pratique sportive  
Enfant, ado, adulte, senior  
Sur toute la CCHB et CCVO

Avec l'accord de mon  
patient, un compte-rendu  
du bilan m'est envoyé (via  
Paaco ou MSSanté  
ou courrier postal)

2

**Bilan Sport Santé avec la coordinatrice**

Entretien individuel (tests condition physique +  
entretien motivationnel )

> objectifs

> orientation vers structure Sport Santé locale  
partenaire

La coordinatrice me tient  
informé de tout  
évènement indésirable

3

**Séances activité physique en structure  
Sport Santé**

1 à 3 séances par semaine durant 1 an  
avec encadrant formé

La coordinatrice me  
tient informé des bilans  
et de la sortie du  
dispositif  
Je peux échanger avec  
elle

4

**Accompagnement et sortie du dispositif**

Suivi par la coordinatrice : appels téléphoniques + bilans à  
6 mois et 1 an

Echanges pros de santé, structure sportive et Maison  
Sport Santé

Au bout d'un an, mon patient sort du dispositif Sport  
Santé mais a pérennisé sa pratique